DÉCEMBRE 2022

CARCANSINFOS

« Dire ce que l'on fait, faire ce que l'on dit »

www.carcans.fr

CARCANS MAUBUISSON

DOSSIER Jeune sapeur-pompier, une démarche engagée et citoyenne

à retrouver en page 4

ÉCLAIRAGE PUBLIC p.6

DÉBROUSSAILLEMENT p.7

CMJ : RETOUR SUR 2020/2022 p.8

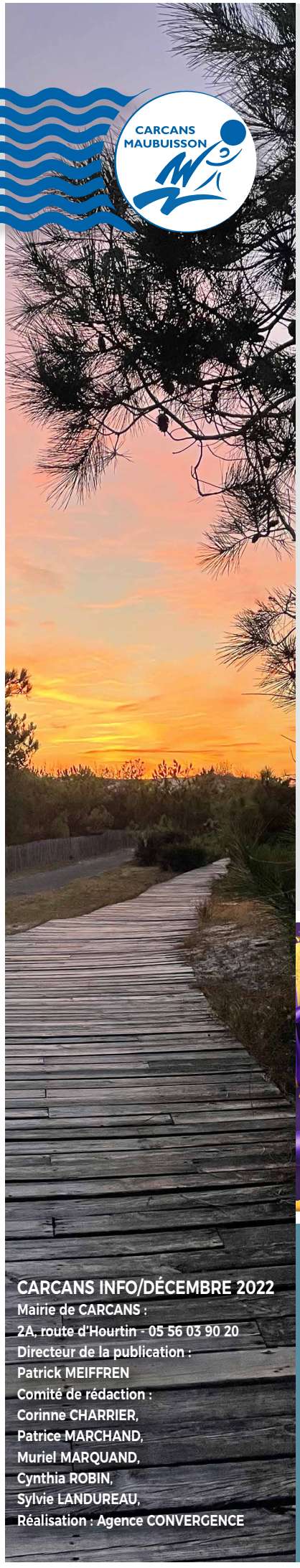

CARCANS INFO/DÉCEMBRE 2022
Mairie de CARCANS :
2A, route d'Hourtin - 05 56 03 90 20
Directeur de la publication :
Patrick MEIFFREN
Comité de rédaction :
Corinne CHARRIER,
Patrice MARCHAND,
Muriel MARQUAND,
Cynthia ROBIN,
Sylvie LANDUREAU,
Réalisation : Agence CONVERGENCE

Chères, chers concitoyens

La fin de l'année s'approche et avec elle son cortège de fêtes, de réunions de familles et d'amis, moments forts, où nous tous avons plaisir à nous retrouver.

En 2022 nous avons pu reprendre une vie plus agréable, les protocoles sanitaires de la Covid ont été assouplis, et nos stations ont vu à nouveau des animations, des évènements sportifs ou culturels, redonner du bonheur à tous, Carcanais comme vacanciers. Ceux-ci sont d'ailleurs venus en masse cette année et l'attractivité de notre commune se confirme encore.

Pourtant, la sècheresse, due à une très faible pluviométrie et à une canicule parfois difficilement supportable nous a fait craindre le pire tout au long de l'été.

Le pire, nous avons eu la chance de ne pas le vivre sur notre territoire, mais les incendies qui ont ravagé plusieurs dizaines de milliers d'hectares dans notre département, resteront longtemps gravés dans les esprits. J'en profite pour une fois encore saluer le travail de tous, pompiers, conseillers techniques de la DFCI, agents communaux, élus et bénévoles venus de tous horizons qui se sont mobilisés pour combattre le feu ou apporter soutien logistique et moral à ceux qui parfois sont venus de loin pour nous prêter main-forte. Nos forêts sont fragiles, protégeons-les.

Après l'été, bien entendu, a eu lieu la rentrée de nos enfants à l'école. Une belle rentrée cette année encore, due à la collaboration précieuse qui au fil des ans s'est mise en place entre les élus en charge des affaires scolaires, la directrice et son équipe ainsi que les parents d'élèves. Cette bonne entente est essentielle pour le fonctionnement du groupe scolaire comme pour la sérénité de tous et permet les meilleures conditions d'apprentissage à tous les petits Carcanais.

Vous pourrez retrouver dans ce magazine quantité d'informations sur votre ville, et parmi celles-ci, un agenda des dates auxquelles l'ensemble du conseil municipal aura plaisir à vous rencontrer, pour certains en cette fin d'année, et pour d'autres au tout début de 2023 dans des moments festifs de partage et de convivialité. Notez-les et venez nombreux à ces rendez-vous traditionnels.

Dans l'attente de vous y accueillir, l'ensemble de notre équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'ores et déjà d'excellentes fêtes, et une merveilleuse année 2023.

Patrick MEIFFREN
Maire de CARCANS

Noël des ainés des plus de 80 ans (sur invitation) :
Le SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2022 à 14h30, salle de la Bugade

.....

Cérémonie des vœux 2023 :
Le SAMEDI 7 JANVIER 2023 à 18h30, salle Enavans.
Cette rencontre sera clôturée par un verre de l'amitié

.....

Repas des ainés des plus de 70 ans (sur invitation) :
Le DIMANCHE 15 JANVIER 2023 à 12h00, salle Enavans

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉORGANISE AVEC DEUX ADJOINTS

Lors du Conseil Municipal de la rentrée, le 12 septembre dernier, Monsieur Le Maire a proposé à l'ensemble des élus de faire évoluer l'organisation de l'équipe municipale en passant de trois à deux adjoints. Cette proposition intervient après la démission de Dominique Février de son poste de 1er adjoint et permet à Corinne Charrier et Serge Capdevielle de prendre respectivement les fonctions de premier et deuxième adjoint.

Les domaines couverts précédemment par Dominique Février ont été répartis entre les deux adjoints. Corinne Charrier s'occupe dorénavant des finances, de l'urbanisme, des voiries, de l'éducation, de la jeunesse, de la solidarité, de la vie associative, de l'animation, du sport et de la culture. Serge Capdevielle quant à lui, supervise la sécurité, les matériels, la forêt, le réseau hydraulique, l'environnement et la transition énergétique.

A LA RENCONTRE DE NOTRE SERVICE D'ACCUEIL !

Nous souhaitons vous présenter notre service d'accueil en mairie. Celui-ci ne consiste pas uniquement à assurer la réception de nos concitoyens et les missions sont très variées. Il est assuré par : **Marie-José ASENSIO** et **Charlotte MILLORIT** principalement. Cependant, certaines permanences sont aussi assurées par **Nathalie LAVAUD**, affectée à La Poste de Maubuisson et **Caroline JEGARD**, affectée au service des finances en qualité d'agent comptable.

ACCUEIL :

- **Ouverture de la mairie au public**
- **Accueil du public et point d'entrée téléphonique pour tous les services**
- **Autorisation des baignades estivales pour les groupes de mineurs**

GESTION ADMINISTRATIVE

- **Service impression public**
- **Appui pour différentes associations**
- **Facturation cantine et structures Enfance/Jeunesse**

ÉTAT CIVIL ET SERVICE DE L'ÉTAT :

- **Dossiers de mariage**
- **Tenue des registres**
- **Enregistrement et rédaction des actes**
- **Soutien et organisation des célébrations des mariages et PACS**
- **Recensement militaire**
- **Participation au travail électoral**

APPUI À LA POPULATION :

- **Saisie des dossiers Enfance/Jeunesse**
- **Saisie des dossiers de pré-inscription scolaire**
- **Délivrance des vignettes de navigation**

LES MOUVEMENTS EN MAIRIE !

Christel BARRAO, EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES : Titulaire de la fonction publique depuis 35 ans, Christel a occupé des postes en Cabinet et Direction générale. Avec son expérience du fonctionnement des services publics, des relations publiques et politiques, Christel a souhaité se mettre au service des agents en intégrant le service Ressources Humaines. Cet emploi est pour elle enrichissant de connaissances pratiques tout en restant à l'écoute des agents de la commune.

Caroline JEGARD, COMPTABLE : Arrivée en renfort à la Mairie de Carcans en juin dernier, Caroline a aidé à l'enregistrement de l'ensemble des demandes d'abonnement lors de la mise en place du stationnement payant. Depuis, elle a intégré le service comptabilité pour le fonctionnement de la commune.

Delphine MANOUVRIER a rejoint le SERVICE PATRIMOINE pour assurer les fonctions administratives du service. Elle est également dorénavant en charge des marchés publics.

SERVICE ENFANCE / JEUNESSE : Trois nouveaux animateurs ont rejoint l'équipe d'animation depuis le 1er septembre 2022. Bienvenue à : **Lise GODIOT | Nathalie AUNAY | Solène LECONTE**. **Maëline HEURTAULT** sera nommée directrice de l'Accueil de Loisirs au 1er janvier 2023.

SERVICE TECHNIQUE : **Anthony VENDEMBEUCHE** a rejoint le Service Patrimoine pour six mois. Sa mission est la maintenance et les petites réparations au sein des différents bâtiments municipaux. De plus, il assurera la saison estivale en qualité d'ASVP pour encadrer l'équipe de saisonniers chargée des stationnements payants.

TRAVAUX

CHANTIER CIMETIÈRE DE CARCANS BOURG

> Depuis quelques mois, un grand nettoyage et un embellissement du cimetière de Carcans ont été entrepris. Pour cela, une machine a été spécialement imaginée et créée par le service technique afin de nettoyer et de désherber l'ensemble des allées. Celles-ci ont pu alors être dégagées et pourront à l'avenir être entretenues beaucoup plus facilement. De plus deux nouveaux portillons ont été installés à l'entrée du cimetière.

CARCANS-MAUBUISSON : DES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT

> Pour poursuivre les travaux d'embellissement et d'entretien sur le Boulevard du Lac à Maubuisson, six plateaux ont été refaits à neuf (enrobé et peintures au sol). De plus, les purges de racines sur le Boulevard sont poursuivies.

ROUTE DE LACANAU ET ROUTE DE MAUBUISSON :

Les agents ont végétalisé la commune en ce début de saison hivernale.

ZOOM SUR… Jeune sapeur-pompier Une démarche engagée et citoyenne

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'école des JSP de Carcans-Hourtin sont des enfants et des adolescents de 11 et 17 ans qui rêvent de devenir pompiers professionnels ou bénévoles à leur majorité. Ils sont une quinzaine à participer, chaque samedi matin, aux cours théoriques et pratiques dispensés par des pompiers bénévoles de la commune.

Le samedi matin, dans la caserne de pompiers d'Hourtin, 14 jeunes sapeur-pompiers motivés se forment à la vie d'un futur pompier. Supervisés par leurs différents formateurs dont Bruno BOURSEAU, référent des JSP sur la Caserne de Carcans-Hourtin, ces jeunes se sont engagés volontairement dans cette formation de quatre ans. L'association des Jeunes Sapeur-Pompiers de Carcans-Hourtin a déjà formé plusieurs promotions de JSP. Si on ne les trouve pas encore sur le terrain des incendies ou des secours, tous apprennent le métier comme leurs aînés.

FAIRE PREUVE DE MOTIVATION

Vêtus d'un véritable uniforme, avec le casque et les chaussures de sécurité réglementaires, ils se mettent, dès le premier jour de formation, dans la peau d'un sapeur-pompier. Cette formation est aussi une démarche citoyenne. Il s'agit de promouvoir leur sens civique et leur esprit de dévouement.

UN COMPORTEMENT EXEMPLAIRE

« Discipline et solidarité » Lana, 16 ans, JSP

« Je suis entrée chez les Jeunes sapeurs-pompiers de Hourtin/Carcans et je me suis tout de suite fait des amis. Ici, on apprend le métier, c'est ce que je voudrais faire plus tard. On apprend aussi la discipline et la solidarité. On sait qu'on implique notre groupe, alors on hésite avant de faire des bêtises ! »

« L'avenir de notre corporation »

Trois questions à Bruno BOURSEAU, Référent des JSP de la caserne

Qui sont les JSP de la caserne de Carcans-Hourtin ?

Le plus jeune a 14 ans et le plus âgé, 17 ans. Ils ont été recrutés en 2020. Pour être sélectionné, il faut être motivé, car ces jeunes s'engagent sur la durée. La plupart ne manquent pas un jour de formation ! Je dis souvent aux parents : ce ne sont pas des mini-pompiers, ils utilisent le même matériel que nous.

Quel est leur emploi du temps ?

Ils apprennent les rudiments du métier, chaque samedi matin, entre théorie, pratique et sport. Ils sont encadrés par des pompiers bénévoles brevetés, avec un formateur JSP. On les forme aux techniques du secourisme ou de lutte contre les incendies. Il y a beaucoup d'échanges avec les professionnels. Même s'ils ne sont pas autorisés à participer aux interventions, ils les vivent à travers leurs formateurs.

Certains JSP deviennent-ils pompiers ?

Certains deviennent pompiers bénévoles, ils sont prioritaires lors du recrutement. Les JSP sont l'avenir de notre corporation. Devenir pompier, ce n'est pas juste un rêve de gosse mais un état d'esprit et un engagement.

Engagée « pour pouvoir aider les autres »

Depuis trois ans, Lana suit la formation de Jeune sapeurs-pompiers (JSP) à Carcans-Hourtin.

Tous les samedi à 9h, vêtue de son uniforme bleu, Lana intègre le centre de secours d'Hourtin. A 16 ans, la jeune fille, originaire de Carcans, est volontaire au JSP. Elle suit sa troisième année, sur quatre, de formation des Jeunes sapeurs-pompiers de la Gironde. Comme elle, de plus en plus de jeunes girondins souhaitent s'engager en tant que JSP. Malheureusement, déplore Bruno BOURSEAU, référent JSP sur Hourtin, « nous ne pouvons pas accueillir plus de jeunes que nous ne disposons de bénévoles pour les encadrer ». Voilà pourquoi dans le département la sélection, ouverte au plan national dès l'âge de 12 ans, est relevée à 14 ans. Une attention toute particulière est également portée au profil des jeunes sur leur motivation et leur capacité à s'engager pour quatre ans, plus que sur leurs aptitudes physiques.

LES BONS RÉFLEXES :

Lana, n'est ni fille, ni sœur de pompier. C'est par envie et curiosité qu'elle visite une caserne à l'âge de 11 ans et qu'elle prend connaissance de ce dispositif. Bruno BOURSEAU le reconnaît : « Les JSP sont un vivier reconnu de futurs pompiers volontaires ou professionnels ». La jeune lycéenne se donne encore le temps de choisir mais elle souhaite déjà s'orienter vers le soin à la personne ! Sa motivation d'entrer chez les JSP doit en particulier à l'altruisme ; « Je voulais savoir comment, au quotidien, je pouvais intervenir si quelqu'un a besoin d'aide, avoir de bons réflexes ».

A raison d'une demi-journée de formation hebdomadaire, Lana s'initie à la théorie comme à la pratique de manœuvres incendie ou d'assistance aux personnes. Un supplément de formation qu'elle dit avoir intégré à son emploi du temps d'élève en 1ère Bac Pro ASSP (soin à la personne), ainsi que d'élue au Conseil Municipal des Jeunes de Carcans. Et pas davantage de frustration de ne pas encore intervenir sur le terrain. « C'est normal, on nous forme ». Mais Lana et ses amis JSP ont quand même voulu contribuer cet été lors des incendies à Sainte-Hélène/Saumos. « Nous avons souhaité proposer notre aide en tant que bénévoles pour collecter les dons, préparer les cartons mais aussi préparer les repas pour les pompiers ».

REJOIGNEZ LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS (JSP) !

- **Découvrez le matériel d'incendie, apprenez les techniques de lutte contre l'incendie**
- **Apprenez les gestes qui sauvent**
- **Pratiquez du sport**
- **Participez à des manœuvres et à des cérémonies**
- **Gagnez en courage**
- **Apprenez le dépassement de soi**
- **Évoluez au sein d'une véritable équipe**
- **Partagez des valeurs de solidarité et de civisme**

MODALITÉS

- **Être âgé de 11 à 18 ans (peut varier en fonction des départements),**
- **Fournir un certificat médical d'aptitude physique,**
- **Fournir un certificat de vaccination antitétanique**
- **Fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale**

L'INSCRIPTION SE FAIT À LA RENTRÉE SCOLAIRE. LA DURÉE DE FORMATION EST DE 4 CYCLES. LES SECTIONS DE JSP SONT OUVERTES AUX JEUNES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
Début 2023… extinction de l'éclairage public

Début janvier 2023, la commune de Carcans va expérimenter l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30 du matin. L'extinction sera appliquée dans un premier temps sur le secteur de Carcans Plage et Maubuisson, puis dans un second temps sur l'ensemble de la commune (Carcans Bourg).

Cette mesure intervient dans un contexte de crise climatique et énergétique qui conduit le Gouvernement à demander aux collectivités d'accélérer et de renforcer les mesures d'économies d'énergie. Des efforts importants vont être demandés aux Français cet hiver et les pouvoirs publics se doivent d'être exemplaires.
L'extinction de l'éclairage public à Carcans s'inscrit également dans le cadre de la politique de transition écologique engagée par la commune, avec plusieurs objectifs : sobriété énergétique, amélioration du cadre de vie et préservation de la biodiversité.

UN IMPACT RÉEL ET DIRECT SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET LES DÉPENSES

Cette mesure d'extinction de l'éclairage public a un impact réel sur les économies d'énergie de la commune et ses finances. L'éclairage public représente 38% de la consommation d'électricité de la commune, soit environ 32% de la facture énergétique en 2021. L'extinction en cœur de nuit permettra par ailleurs de réaliser une économie de 52% des kWh consommés pour l'éclairage public, soit aux alentours de 20% de la consommation totale en électricité de la collectivité.

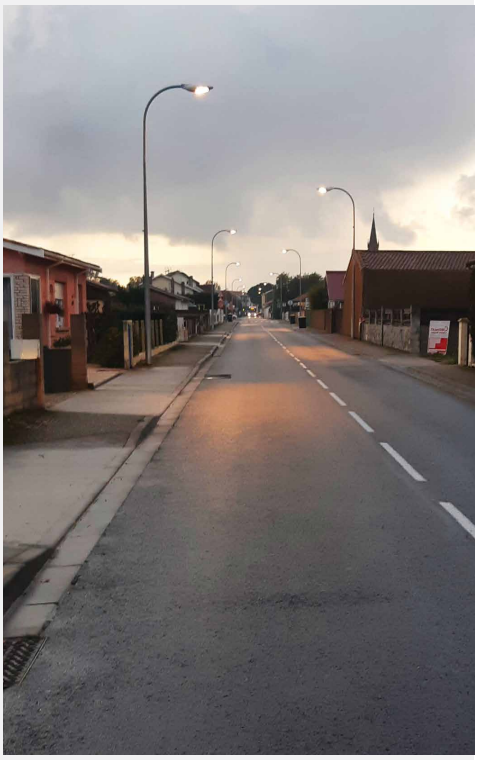

Cette diminution de la consommation sera évidemment synonyme de réduction de la facture d'électricité, pour amortir l'impact budgétaire des très fortes augmentations des prix de l'énergie. Celle-ci sera d'autant plus importante que les prix au kWh augmenteront.

Une mesure positive pour la santé, la protection du vivant et le cadre de vie
Cette expérimentation va permettre un meilleur cadre de vie en cœur de nuit, pour éliminer des nuisances visuelles pour les riverains et améliorer le confort nocturne des habitants. Ces nuisances peuvent dérégler le rythme circadien de l'être humain. L'éclairage nocturne est donc un réel enjeu de santé publique.

La pollution lumineuse entrave également la vie nocturne des autres êtres vivants. Beaucoup d'insectes et d'oiseaux sont par exemple perturbés par la lumière, et l'éclairage de nuit empêche leurs déplacements. Des études documentent également la capacité de pollinisation des végétaux en raison de l'éclairage nocturne qui affecte les insectes pollinisateurs. **L'extinction est donc une action forte en faveur de la préservation de la biodiversité**. Enfin, l'extinction permettra également aux carcanais de profiter du ciel étoilé.

AFFICHAGE LÉGAL NUMÉRIQUE : une nouveauté pour 2023

Comme beaucoup d'autres communes, Carcans passe à l'affiche légal dématérialisé via une borne interactive située devant l'entrée de la Mairie : actes administratifs, bans pour les mariages, documents d'urbanisme et divers documents dont la commune doit assurer la publicité vers ses administrés. **De plus, l'ensemble des actes réglementaires sont aussi accessibles sur le site internet de la commune.**

Cependant, toute personne qui en fait la demande peut consulter les formats papier en mairie, et ce afin d'assurer l'information des citoyens ne disposant pas d'internet ou ne maîtrisant pas les outils numériques.

OBLIGATION | Le débroussaillement

Les incendies dévastateurs de cet été qui ont détruit plus de 30000 ha en Gironde doivent nous alerter sur certaines obligations et règles à suivre pour protéger notre territoire et nos forêts. Le débroussaillement… Une obligation qui vous protège !

> QU'EST-CE QUE DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillement consiste à **réduire la densité de végétation** autour de sa maison dans l'objectif de diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la **rupture horizontale et verticale** de la continuité du couvert végétal.

> POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- **Éviter les départs de feux et leur propagation** depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité,
- **Réduire l'intensité de l'incendie** aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- **Faciliter la circulation** des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

> QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillement incombe à celui qui crée le risque : **tout propriétaire, ou son ayant-droit (locataire)**, de constructions, chantiers ou installations de toute nature. **Sans tenir compte des limites de propriété !** Le débroussaillement doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

> OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Pour les terrains situés **à moins de 200 m des bois et forêts**, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions,
- La totalité de la parcelle des terrains en zone urbaine.

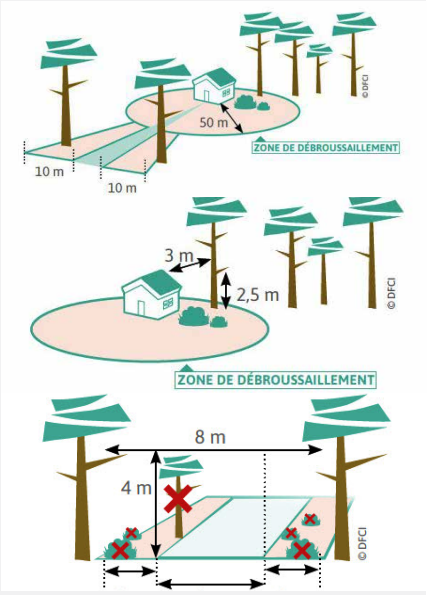

Modalités supplémentaires dans le massif des Landes de Gascogne

- Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 m des constructions.
- L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 m du sol.
- Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m.
- Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de ces voies.

> COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise.
Suivant les cas, le débroussaillement nécessite :

- Une débroussailleuse pour couper les herbes hautes, les buissons, les arbustes
- Une scie ou une simple hache pour les petites branches
- Une tronçonneuse

Débroussailler : c'est réduire les strates végétales et arbustives mais ce n'est pas couper les arbres !

> QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de risque incendie est « faible à moyen ». Cette opération doit être renouvelée selon une périodicité adaptée à la croissance des végétaux.

SANCTIONS

Si vous ne respectez pas l'obligation de débroussailler, la commune peut vous mettre en demeure de le faire. Le maire peut décider d'une astreinte de **100 €** maximum par jour de retard. Vous aurez à payer cette astreinte à partir de la notification : Formalité par laquelle un acte de procédure ou une décision est porté à la connaissance d'une personne de la mise en demeure et jusqu'à ce que vous fassiez le débroussaillage, ou jusqu'à ce que le maire le fasse faire d'office à vos frais.
La commune peut également vous infliger une amende administrative pouvant aller jusqu'à **30 €** par m² non débroussaillé.
Par ailleurs, vous risquez une amende pénale pouvant aller jusqu'à **750 €** (**1 500 €** dans un lotissement).
Si le fait que vous n'ayez pas débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et **15 000 €**. S'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de **5 000 €**. Vous pouvez bénéficier sous certaines conditions d'un crédit d'impôt si vous employez une personne pour vos travaux de débroussaillement.

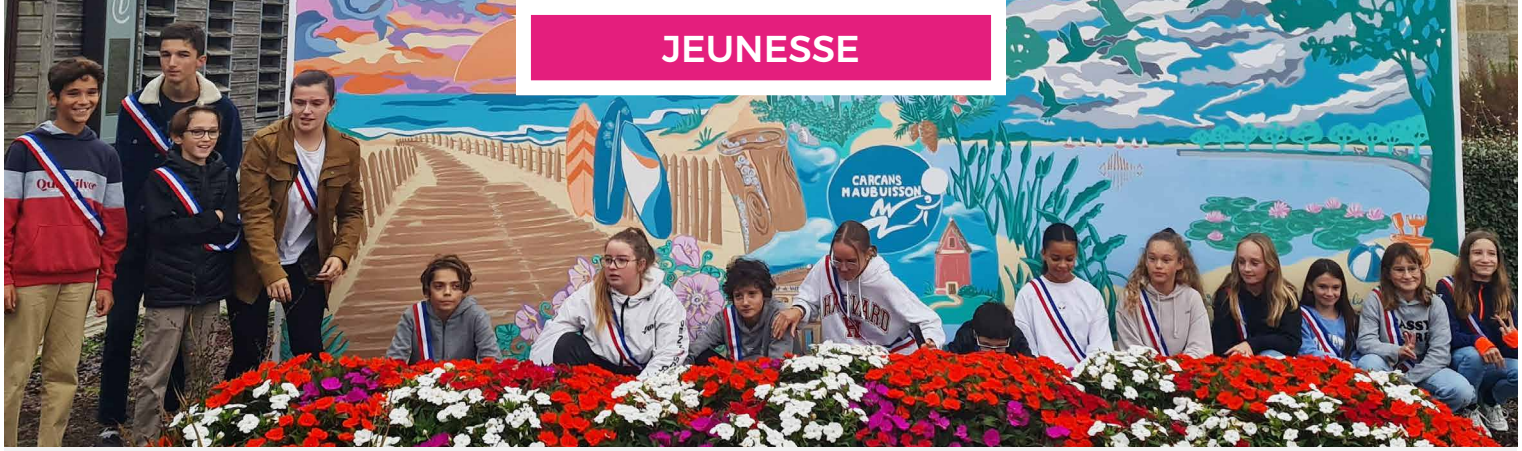

ZOOM SUR… les projets réalisés par les élus du CMJ mandat 2020-2022

DISCUTER, NOS JEUNES ÉLUS SAVENT FAIRE… MAIS ILS PASSENT AUSSI À L'ACTION

Le CMJ 2020-2022 finit son mandat, il est important de revenir sur tous leurs projets ! Ils ont en effet la chance d'être élus dans une commune qui, au-delà des réunions du vendredi, donne sa chance à des projets concrets. **Retour sur les projets du mandat 2020-2022, BRAVO à eux :**

> INSTALLATION DE TABLES DE PIQUE-NIQUE ET BANCS

Pour poursuivre les aménagements existants sur la commune, les élus du CMJ dès le début du mandat ont souhaité installer sur des lieux stratégiques de Carcans-Ville des tables de pique-nique et des bancs.

> PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Le CMJ a désiré planter 6 arbres fruitiers (2 pommiers, 2 cerisiers, 1 prunier et 1 noyer) sur Carcans-Ville : 2 autour du skate park, 2 à l'air de jeux et 2 au City Stade. C'est une démarche écologique prise en charge par la municipalité afin d'éveiller la curiosité des habitants qui auront donc l'occasion de découvrir, cueillir, partager et déguster les fruits. Pour mener cette action, les jeunes ont été accompagnés par Sébastien et Grégory, du service technique et espaces verts, qui se sont chargés de l'apport pédagogique et de la logistique.

> COLLECTE POUR LES RESTOS DU CŒUR DE CARCANS

La solidarité : un des souhaits d'action de nos jeunes élus. Ils ont ainsi organisé à l'entrée du Carrefour Contact de Carcans une collecte pour les Restos du Cœur de notre commune sur la journée du samedi 23 octobre 2021. Les jeunes élus remercient les Carcanais qui ont répondu et ont participé généreusement à cette collecte. Motivés plus que jamais, ils souhaitent que cette action puisse être reconduite.

> RADIO FILMÉE : LA PAROLE AUX JEUNES DU CMJ

Durant deux journées, 3 et 5 novembre 2021, un stage de « radio filmée » a été proposé aux élus du CMJ. Sans vraiment trop savoir ce qui allait se passer, les jeunes ont accepté sans hésitation de participer à cette aventure. Ce stage était encadré par un professionnel, Olivier HUYNH-QUAN-MINH. Les jeunes élus ont pu s'initier aux différents rôles d'une émission de radio : présentateurs, invités, chroniqueurs et techniciens. Bilan du stage : de vraies émissions réalisées, la perspective de poursuivre cette aventure avec des nouvelles émissions entièrement créées en autonomie.

> FÊTE DE NOËL : UN MOMENT FESTIF, FÉDÉRATEUR ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Après deux années de COVID, les jeunes élus du CMJ ont organisé le 4 décembre 2021 la deuxième édition de la manifestation « Carcans fête Noël ». Les élus du CMJ ont travaillé sans relâche pendant pratiquement un an pour mener à bien ce projet. Ils ont été accompagnés et soutenus par les services animation, enfance-jeunesse et technique de la mairie, les élus adultes, des parents bénévoles ainsi que l'association AJC33. Les enfants de l'école participant à la pause méridienne ont également été associés à cette fête en confectionnant des décors avec les animatrices Malaury et Floriane.

Ainsi, l'après-midi sous le signe de la convivialité a été rythmé par différents événements :

- **Distribution de cadeaux pour tous les enfants de la commune, des bébés jusqu'au CM2**
- **Animations musicales**
- **Stand maquillage**
- **Présence du père Noël**
- **Organisation d'une tombola**
- **Neige artificielle tirée au canon**
- **Espace restauration avec boisson, barbe à papa, churros.**

> PROTECTION DU MILIEU DUNAIRE

Afin de lutter contre l'érosion, des sapins de Noël naturels, soit 25 m3, ont été installés en pied de dune à Carcans-Plage le mercredi 12 janvier 2022 afin de ralentir le vent et ne pas abîmer la dune. Cette action a pu être menée grâce au soutien pédagogique de l'ONF, et à la participation des élus du CMJ de Listrac-Médoc, des bénévoles et du service technique de la mairie chargé de gérer la logistique. Une belle initiative des jeunes de Carcans !

> PARTICIPATION À LA FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA FORÊT ET DES MÉTIERS DU MÉDOC DU SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021

Au cours de cette journée, les jeunes élus ont apporté leur soutien aux organisateurs en faisant notamment l'annonce des animations, la vente des programmes. Ils ont également tout au long de la journée profité de l'ensemble des activités proposées et découvert les métiers, formations et activités spécifiques de la forêt et de l'environnement.

JEUNESSE

> SORTIE SUR BORDEAUX

Dans la convivialité et la bonne humeur, les jeunes élus ont effectué une sortie éducative, culturelle et ludique sur Bordeaux le 25 avril 2022. Une journée rythmée… Le programme élaboré conjointement avec les jeunes, était riche en découvertes :

- **Visite de de Bordeaux** en petit train électrique : une activité ludique et atypique ayant permis d'explorer la ville de Bordeaux (quartiers, monuments…)
- **Visite de l'Hôtel du Département** : accueillis par les Conseillers du canton Sud-Médoc, **Mme Pascale GOT** et M **Dominique FEDIEU**, les élus ont pu découvrir l'hémicycle et les missions du Département. Rencontre ayant permis de se rendre compte de l'importance du rôle du Département et de ses champs d'action
- **Laser Game :** un instant de détente pour clôturer cette journée. Jeunes et accompagnants se sont affrontés en équipe au cours d'une partie. Un vrai moment convivial !

> RÉNOVATION DE LA FRESQUE DEVANT LA MAIRIE

Accompagnés par l'artiste peintre Carcanaise Céline YCARD, les élus du CMJ ont rénovés la fresque située devant la mairie. Un projet leur permettant de s'initier aux techniques du dessin. Ils ont participé à toutes les étapes : choix des techniques de dessins, prise de photos sur la commune, sélection des photos, reproduction des photos à l'aide des tablettes lumineuses, peinture de la fresque…

JUNIOR ASSOCIATION | Un voyage à Barcelone tant attendu

Voyage à Barcelone. Au programme : Visites, découverte de la ville, …

Après un travail préparatoire (recherche de destination, gestion du budget, récolte de fonds…), les jeunes de la Junior Association ont enfin pu profiter d'un voyage à Barcelone pendant les vacances d'Automne (du lundi 24 au jeudi 27 octobre). Ce voyage était très attendu car la crise sanitaire a plusieurs fois repoussé ce séjour à l'étranger.

Les jeunes ont profité d'un séjour au sein d'une auberge de jeunesse où ils ont pu rencontrer des voyageurs de plusieurs pays (italiens, anglais et même français). Au programme de ces quelques jours :

- **Les Ramblas (rue la plus connue de Barcelone)**
- **Le village olympique**
- **Le parc Montjuïc et le parc Guell**

Certains jeunes ont pu vivre leur toute première expérience dans un pays étranger et ainsi pratiquer une autre langue.

« Ce séjour était incroyable ! Si c'était à refaire, je saute direct dans l'avion » nous affirme un jeune.

Tu as moins de 18 ans, la tête pleine d'envies, de projets, de passions … rejoins la Junior Association !
La « Junior Association » permet aux jeunes âgés de 11 à 18 ans d'organiser et de réaliser leurs projets aussi ambitieux soient-ils dans les domaines culturels, sportifs et environnementaux en découvrant la dynamique associative !

ACTIONS PARENTALITÉ | A l'écoute des parents

Conférences animées par Géraldine PORTERIE, accompagnante en parentalité & formatrice en communication relationnelle.

Initiées depuis 2021 sur la commune, les conférences-débat à la parentalité abordent les différentes problématiques que nous pouvons rencontrer en tant que parents. Elles se déroulent au Café-Théâtre de Carcans.

Souhaitant poursuivre nos actions parentalité, différentes thématiques vont être abordées sur cette fin d'année et début d'année 2023 :

- **14 décembre 2022 à 20h** : « Comment accompagner nos enfants à être eux-mêmes »
- **17 janvier 2023 à 20h** : « Nos ados (soirées, sorties, vacances, écrans…) comment trouver un terrain d'entente ?

Cette action a pour but de rassembler des parents et grands-parents pour s'interroger sur les difficultés rencontrées avec les enfants et adolescents.

La commune fait appel à **Géraldine PORTERIE**, accompagnante en parentalité & formatrice en communication relationnelle pour animer les différentes conférences-débats. Afin de répondre aux mieux aux attentes des parents, nous laissons la parole aux participants pour choisir les thèmes à aborder.

Ces conférences seront basées sur la convivialité, le partage d'expériences. Les dates en cours de programmation seront prochainement communiquées. En espérant vous y accueillir nombreux et répondre à vos besoins et attentes !

Mission Locale
Avenir Jeunes Médoc
NOUVELLE-AQUITAINE

MISSION LOCALE AVENIR JEUNES MÉDOC… CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

La Mission Locale du Médoc est d'une association loi 1901 qui a une mission de Service Public : faciliter l'insertion socio-professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés en proposant un accompagnement global aux jeunes du territoire.

Une permanence a lieu sur Carcans un lundi sur deux.
Vous pouvez y rencontrer **Athénaïs BOURLON** votre conseillère Mission Locale en prenant rendez-vous au **05.56.41.06.12** ou par mail **contact@mlmedoc.fr**

La mission de ces conseillers est d'accompagner de façon individualisée les jeunes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Ils les accompagnent dans l'élaboration d'un projet professionnel, dans l'accès à une formation ou l'accès et le maintien dans l'emploi. La Mission Locale du Médoc intervient également sur le champ de la santé, du handicap, de la mobilité, du logement, de la culture et des loisirs. Elle organise pour chacune de ces thématiques des actions ou ateliers collectifs. Elle propose 2 modalités d'accompagnement :

- Un accompagnement individuel : PACEA (Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie)
- Un accompagnement renforcé : CEJ (Contrat Engagement Jeune) qui existe depuis mars 2022

> Qu'est-ce que le Contrat d'Engagement Jeune ?

Un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois en fonction du profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Quand un jeune signe son contrat ; il bénéficie de :

1. Un accompagnement dédié qui le suit tout au long de son parcours et jusqu'à ce qu'il accède à un emploi durable
2. Un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine composé de différents types d'activités
3. Une allocation jusqu'à 500 euros par mois suivant les ressources et sous condition de respecter ses engagements

> A qui d'adresse le Contrat d'Engagement Jeune ? A des jeunes qui :

- Ont entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- Sont sans emploi, ni formation
- N'ont pas de projet professionnel défini et ont souvent perdu confiance en eux
- Peuvent faire face à des difficultés matérielles et financières
- Sont prêts à s'engager à suivre le programme

> Concrètement, qu'est-ce qu'on fait en CEJ ?

- Des points réguliers en tête-à-tête avec leur conseiller
- Des ateliers collectifs avec d'autres jeunes pour partager leurs expériences
- Des stages et immersions en entreprises pour découvrir différents métiers
- Toutes les solutions du plan « 1 jeune, 1 solution » : formations qualifiantes, service civique, prépa apprentissage

> Quand un jeune s'engage, il prépare son avenir et met toutes les chances de son côté pour :

1. Définir et bâtir un projet professionnel durable
2. Mettre en valeurs ses talents et ses compétences
3. Découvrir le monde professionnel et comprendre son fonctionnement et ses codes
4. Construire un réseau pour trouver plus facilement et plus rapidement un emploi

> Qui peut bénéficier de l'allocation ? L'allocation pourra aller jusqu'à 500 euros par mois, en fonction de :

- L'âge du jeune
- Ses ressources
- Son statut (détaché fiscalement ou rattaché à un foyer aux revenus modestes)
- Du respect de ses engagements

INFORMATIONS ET ACTUALITÉ

Site internet
www.missionlocalemedoc.fr

Facebook
Mission Locale Medoc

Instagram
Mission Locale Medoc

Parole à la majorité municipale

« Les réunions de quartier organisées dans notre commune en novembre 2022 ont donné l'occasion à l'équipe municipale d'appliquer l'une des résolutions du programme de la majorité que la crise sanitaire avait empêchée.

Rendez-vous d'expression libre et directe, notre Agora communale a permis aux carcanais, au cours de quatre réunions publiques, de venir échanger avec leurs élus. Pour cette première série de rencontres, l'ordre du jour retenu symbolisait à lui seul cette envie de partage :

- INFORMER sur les projets en cours ;
- DISCUTER de la gestion de l'eau à Carcans ;
- ÉCOUTER et répondre aux questions.

Il est indéniable que la formule retenue a séduit et malgré les modestes affluences (environ 140 personnes sur l'ensemble des 4 réunions), la commune peut être fière de cet exercice démocratique. L'exhaustivité des thèmes proposés en toute transparence et la grande qualité des échanges qui ont suivi chaque domaine abordé par les élus confortent encore les uns et les autres sur la prépondérance du dialogue direct face à l'anonymat et les exubérances des réseaux sociaux.

Pour présenter les projets en cours et justifier les choix et les directions prises, l'équipe municipale en avait retenu dix majeurs qui sont rappelés sur le tableau ci-contre.

1/ Coupure nocturne de l'éclairage public
2/ Rénovation énergétique du gymnase
3/ Rénovation énergétique du groupe scolaire, réhabilitation de la devanture et réorganisation des accès
4/ Agrandissement de la structure jeunesse
5/ Travaux divers
6/ Réaménagement de la zone de mouillage du lac
7/ Evolution du stationnement payant
8/ Installation d'un système de vidéoprotection
9/ Etude de requalification du pôle de Maubuisson
10/ Diagnostic eau et assainissement

Certains sont détaillés dans le présent bulletin municipal, d'autres ont déjà été présentés dans les précédents. Patrick Meiffren rappelle, qu'au hasard des rencontres, chaque habitant de Carcans peut interroger les élus qui sauront, tous, se faire les porte-paroles des sujets abordés au cours de ces réunions de quartier.

Demain, après ces thèmes communaux touchant souvent l'ensemble de la population, il restera évidemment de se tourner vers les problématiques spécifiques à chaque quartier. Dans ce but, et comme il l'a été rappelé en conclusion de chaque séance, cet exercice démocratique sera prolongé et d'autres réunions de quartier permettront de faire avancer notre commune dans une direction choisie par tous.»

Les Élus de la majorité

PAROLE A L'OPPOSITION

Les incendies catastrophiques de l'été 2022 qui ont détruit en Gironde plus de 30 000 ha de forêt, plusieurs maisons, dépendances, véhicules et une importante aire de stockage de bois avec du matériel, doivent nous faire réfléchir et nous amener à respecter certaines règles. Les obligations légales de débroussaillement sont rappelées dans ce bulletin CARCANS INFOS.

Mais notre commune n'est pas à l'abri d'un grand incendie. C'est pourquoi les pare-feu doivent être parfaitement nettoyés, jusqu'à la terre. Hors dans certains endroits ils sont en broussaille et même des pins maritimes ont été plantés dessus, c'est le cas le long de la piste forestière qui longe le domaine de Pipeyrous, de l'ouest vers l'Est. Des pins de plus de trente ans sont même présents sur ces pare-feu qui autrefois étaient un véritable bouclier de protection.

Il est impératif que ces pare-feu redeviennent ce qu'ils étaient jadis, voici un demi-siècle. Une grande réflexion avec l'ONF me paraît nécessaire. En cas de feu hors norme, ces pare-feu seraient pour notre agglomération et ses hameaux isolés un atout précieux et permettraient d'éviter le pire que notre département a connu durant l'été 2022.

Voici des photos d'un pare-feu situé à CARCANS et qui a perdu sa vocation.

Jean-Claude POMIÈS
Conseiller Municipal

RETOUR SUR LA FÊTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FORÊT 2022

· Succès populaire cette année encore pour la FEFOMM tout au long du week-end.... Dès le vendredi soir, le pique-nique villageois a donné le ton. Dans une ambiance festive et chaleureuse, le cœur de ville s'est animé jusque tard dans la nuit.

· Une FEFOMM festive et musicale... 11 groupes musicaux ou interprètes solos dans des répertoires diversifiés ont déployé leurs talents dans nos rues.
Le challenge « Barrique » a séduit les familles et les navigateurs les plus aguerris...

· Les démonstrations de bûcheronnage et le concours ont rappelé des pratiques forestières à redécouvrir.

· Rendez-vous intergénérationnel le 9 septembre dont les classes du groupe scolaire ont bien profité. Animé par la MATP, le SMICOTOM, deux animations musicales et la participation de notre club ambiance et du Théâtre de Carcans ont ravi, enfants, parents et grands-parents.

· La forêt, au cœur de la fête.... Les métiers de la forêt et nos entreprises locales trouvent à la FEFOMM une vitrine de leur savoir-faire.

· L'environnement et la protection de notre massif expliqué au public. Conférence et atelier ont animé le bourg et les pôles d'activité de Maubuisson.

La forêt, un espace préservé ? Les compensations forestières…

ESPACE RÉGI PAR LE CODE FORESTIER, LA FORÊT EST JURIDIQUEMENT PROTÉGÉE : TOUTE DESTRUCTION DE FORÊT EST SOUMISE À AUTORISATION ADMINISTRATIVE ET DOIT ÊTRE COMPENSÉE ! QUELLES EN SONT LES DÉMARCHES, LES CONSÉQUENCES ET LES INTÉRÊTS POUR LES SYLVICULTEURS ?

La forêt française est un espace source de nombreuses richesses : tant sur le plan économique (création d'emplois, valorisation du bois…), environnemental (captage de carbone, source de biodiversité…) que sociétal (aspects paysagers, lieux d'activités…).
Majoritairement détenue par des propriétaires privés (75% au niveau national, et d'autant plus en Médoc), la forêt française n'en est pas moins un espace réglementé. Changer l'utilisation de ce terrain est souvent une opportunité saisie dans un contexte de tension foncière (création d'un lotissement, aménagement d'une route, mise en culture agricole…) et fait référence à la notion de défrichement.

• A QUOI CORRESPOND RÉELLEMENT UN DÉFRICHEMENT ? « Le défrichement est défini comme une opération volontaire entraînant directement ou indirectement la destruction de l'état boisé d'un terrain et mettant fin à sa destination forestière : il y a [donc] changement d'affectation du sol. Le défrichement est défini par l'article L341.1 du code forestier. » Attention, le constat de défrichement n'implique pas nécessairement la mise en place d'une coupe des arbres !

Parallèlement, le Code Forestier stipule que tout défrichement nécessite préalablement l'obtention d'une autorisation de la part de l'Administration, dont le service instructeur est la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (DDTM33). Sans autorisation, une action de défrichement constatée fait l'objet **« d'un procès-verbal d'infraction soumis à une amende calculée à raison de 150 €/m² ».**

La Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAAF) a modifié les articles relatifs au défrichement des bois et forêts. Elle introduit dans son Article L.341-6 une obligation de soumettre à (une ou plusieurs) condition(s) toute autorisation de défrichement :

- L'exécution sur d'autres terrains de travaux de boisement ou reboisement pour compenser la surface détruite (ou par versement au Fonds stratégique de la forêt et du bois (FSFB) d'une indemnité équivalente, dont le montant est déterminé par l'autorité administrative).
  - Lors de son instruction, la DDTM fixe ainsi la surface à compenser, assortie le cas échéant d'un coefficient multiplicateur compris entre 1 et 5, déterminé en fonction du rôle économique, écologique, environnemental et social des bois et forêts objets du défrichement ;
- La remise en état boisé du terrain lorsque le défrichement a pour objet l'exploitation du sous-sol à ciel ouvert ;
- L'exécution de travaux de génie civil ou biologique en vue de la protection contre l'érosion des sols des parcelles concernées par le défrichement ;
- L'exécution de travaux ou mesures visant à réduire les risques naturels, notamment les incendies et les avalanches.

• COMMENT EST RÉALISÉE L'OPÉRATION DE BOISEMENT COMPENSATEUR d'un défrichement (en référence à la première condition citée ci-dessus) ?

Dans le cadre de la délivrance des arrêtés d'autorisation de défrichement les porteurs de projets, s'ils optent pour le reboisement (condition n°1-) , doivent proposer des parcelles répondant à des critères d'éligibilité et installer des reboisements selon des itinéraires techniques définis au niveau régional.
Les critères d'éligibilité correspondent à des terrains de superficie supérieure ou égale à 1 ha et respectant au moins un des points suivants :

- Terrains sans vocation forestière initiale (landes et friches agricoles) ;
- Terrains agricoles de faible valeur agronomique après avis de la Chambre d'Agriculture ;
- Terrains supportant des peuplements forestiers de faible valeur économique ;
- Terrains forestiers impactés par les tempêtes de 1999, non aidés par le plan Chablis (en partie ou en totalité). Cette mesure permet de poursuivre en Gironde la reconstitution des peuplements forestiers sinistrés par les tempêtes de 1999 (dont le Médoc a été fortement touché) ;
- Terrains présentant des forêts dépérissantes.

Lorsque le porteur de projet de défrichement ne possède pas les terrains éligibles pour réaliser sa compensation, ce dernier peut, après signature d'une convention, financer les travaux de boisement ou reboisement chez un propriétaire possédant lui-même des parcelles répondant aux critères d'éligibilité (validation à réaliser par la DDTM33).
Ces mesures forestières contribuent à une redynamisation du massif forestier Médocain par la remise en production de parcelles forestières en difficulté économique, notamment suite aux tempêtes de 1999, en apportant des sources de financement et permettant ainsi aux sylviculteurs de réaliser des travaux parfois très onéreux.

ROLLER CLUB CARCANAIS

Le **ROLLER CLUB CARCANAIS** est une association loi 1901 créée en 2017 affiliée à la Fédération Française de Roller & Skateboard. Cette affiliation est indispensable afin de bénéficier de la couverture assurance de la Fédération pour la structure et ses adhérents (licenciés), mais aussi pour permettre aux adhérents de participer aux événements organisés par la ligue ou la fédération (rencontres amicales, journées 100% filles, détections, etc.). Elle a pour but de faire découvrir la pratique du roller et du roller hockey en alliant sécurité, plaisir et progression. Depuis 4 saisons, des séances dédiées au hockey sur roller viennent répondre à la demande des adhérents.

LES RÉSULTATS DE LA SAISON 2021/2022 À SOULIGNER SONT :

- La détection et la sélection de **Lana CHABAUD** et **Lili-Rose DESMOULIN-HOSTEIN** en équipe féminine de Nouvelle-Aquitaine pour la participation à la coupe des ligues féminine U17 le weekend de Pâques 2022 à Toulouse. (hockey roller)
- La participation de l'équipe senior au tournoi amical de Saint-Médard, ce qui a permis de tester l'effectif et ainsi nous inscrire en championnat régional pour la saison 2022/2023. (hockey)
- Le passage des roues (pour la première fois dans le club), récompensant ainsi le travail de l'année et permettant à Lana CHABAUD de justifier du niveau nécessaire pour suivre la formation du Brevet d'Initiateur Fédéral (BIF), premier niveau d'encadrement des groupes de roller. (roller)

NOS OBJECTIFS POUR 2023 SONT :

- Continuer de fidéliser nos adhérents en alliant qualité des cours, plaisir et vie associative
- Attirer des partenaires (entreprises) soutenant financièrement le projet du club
- Suivre le championnat régional de Nouvelle-Aquitaine et se classer en milieu de tableau
- Attirer du monde sur le créneau adulte du lundi soir (20h/21h)

CONTACT :

Joris RIFFAUD
Tél : 06.65.29.36.32
Email : rollerclubcarcanais@gmail.com

ASSOCIATION DE SAUVETAGE SPORTIF ET DE SECOURISME NAUTIQUE DE CARCANS

L'**A3SN** est une association de sauvetage côtier proposant des cours de sauvetage du niveau débutant à compétiteur - pour tout âge - ainsi que des formations professionnelles au sauvetage côtier et au secourisme

OÙ LES TROUVER ?

- **Local :** Boulevard du Lac - Plage du Montaut - 33121 Maubuisson
- **Bureau :** A3SN - 17 avenue de Maubuisson - 33121 Maubuisson

En attente d'affiliation à la Fédération Française de Sauvetage Côtier, l'association ne manque pas motivation pour structurer leur activité de formation. Il souhaite développer des vocations parmi les adhérents et ainsi créer leurs propres sauveteurs qui pourront répondre aux besoins saisonniers de la commune. L'association a pour objectif de :

- Proposer une offre de perfectionnement et d'entrainement au sauvetage sportif
- Développer un sens des valeurs, d'entraide, de compréhension du milieu et de ses dangers, de protection de l'environnement
- Proposer un apprentissage de haut niveau aux techniques du sauvetage
- Former et certifier des secouristes (1er secours | PSC1) en vue d'un usage citoyen et plus professionnel pour les secours en équipe (PSE1 et PSE2)

Devenir membre : 2 entrainements / semaine (lac - piscine selon conditions)
Être âgé de 7 à 77 ans | savoir nager 25m | cotisation annuelle de 165€

DÉCOUVRIR LE SAUVETAGE

- **Sauveteur du Montaut** | Séance d'initiation au sauvetage côtier
- **Sauveteur du Pôle** | Séance d'initiation au sauvetage côtier
- **Sauveteur du Crohot** | Stage de perfectionnement au sauvetage côtier et stage de secourisme PSC1

CONTACT :

Tél : 06 81 56 76 34
Email : asssncarcans@gmail.com

Une saison mouvementée mais des résultats au rendez-vous !

CAMPING DE L'OCÉAN

Dans le monde de la finance, il est coutume de dire que les arbres ne montent pas jusqu'au ciel, et pourtant … La saison 2022 marquera une nouvelle année record pour le camping de l'Océan dont le chiffre d'affaires a progressé d'environ 3% pour s'établir aux alentours de 1 340 000 € net. Ce très bon chiffre garantira le versement d'un loyer substantiel au budget municipal. Cependant, rien n'était gagné et mère nature nous a rappelé à nos dépends que nous sommes bien peu de chose lorsqu'elle se déchaine : Orage de grêle apocalyptique, été caniculaire et incendies géants jusqu'en septembre, rien ne nous aura été épargné. Pour ceux qui en doutaient encore, le changement climatique est bien en marche.

Ces transformations de fond ont eu une incidence certaine sur le bon fonctionnement du camping : annulations massives de clients apeurés par les incendies, baisse drastique de fréquentation des cyclotouristes en raison de la fermeture des pistes cyclables, sans compter la COVID qui n'a jamais vraiment disparu, bien au contraire. C'est sûr, demain ne sera plus comme avant. Dans cet optique, la direction du camping maintient le cap persuadé de la pertinence de son modèle qui repose sur deux axes :

- **Maintenance, embellissement, et préservation du parc forestier et du patrimoine bâti.**
- **Développement d'une offre commerciale raisonnée de qualité en direction de la clientèle familiale. Cela se traduit notamment par l'évincement progressif des grands groupes dont les valeurs ne correspondaient plus aux nôtres.**

Le succès retrouvé auprès de la clientèle familiale repose sur la singularité de l'offre proposée par le camping. Une offre simple, sans piscine, sans animation, sans mobil home. Bref, en ces temps de retour à la nature et de préoccupation environnementale, une offre qui a du sens. Pour cela, l'équipe du camping focalise ses efforts sur l'entretien de son parc forestier, l'embellissement de ses infrastructures et la qualité de son service.

Des travaux de réhabilitation du sanitaire n°3 seront entrepris en 2023 et d'autres suivront les années suivantes pour requalifier les sanitaires n°2 et 4. Enfin, le camping poursuit son programme d'hébergement locatif nature avec l'implantation de 2 nouveaux lodge. En 2023 le camping de l'Océan devient partenaire du Football Club Médoc Océan ! D'ores et déjà nos clients peuvent consulter le site www.camping-carcans-ocean.com pour réserver leur séjour en 2023. En 2022, le camping de l'Océan, c'est :

- **16130 clients accueillis, 6158 séjours facturés et 110155 nuitées.**

VILLAGE DE L'OCÉAN

Le **VILLAGE DE L'OCÉAN** à Carcans Océan a encore enregistré une très belle fréquentation cet été. Le chiffre d'affaires est d'environ 337 000 €, soit une augmentation de près de 10% par rapport à l'année dernière. Le village vacances a accueilli plus de 6 600 personnes entre avril et septembre 2022.

« Très bonne année, une des meilleure depuis que je gère le village », confirme la responsable du Village Océan, satisfaite de cette belle affluence **« toujours multilinguistique »**. L'inflation n'a pas découragé les vacanciers qui souhaitent privilégier l'authenticité et la nature. « Les touristes apprécient le calme pour se reposer et se vider l'esprit ». Cet été, les aléas climatiques n'ont malheureusement pas épargné notre belle région. Entre orages, canicule et incendies, l'été n'a pas été de tout repos pour le secteur du tourisme. Par chance, nous avons enregistré peu d'annulations car nous avons assuré une communication transparente avec tous nos clients concernant les évolutions des arrêtés de la Préfecture.

Le village se doit de tenir ses engagements pour sa clientèle familiale, pour cela des investissements ont été fait :

- **Travaux de peinture, renouvellement de l'électroménager, installation d'un défibrillateur à l'accueil et d'une barrière de sécurité à l'entrée du village.**
- **Aménagement du nouvel accueil et aménagement d'un chalet supplémentaire à la location**
- **Refonte totale du site internet du village vacances**

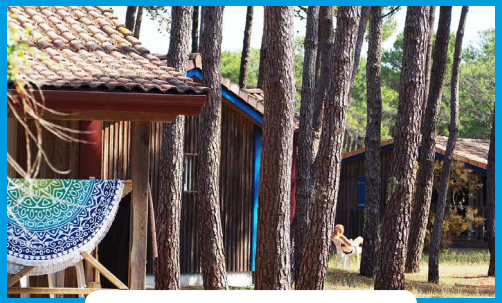

MEDOC ATLANTIQUE
Communauté de Communes
De l'estuaire à l'océan !

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

La communauté de communes Médoc Atlantique et ses 14 communes membres souhaitent mieux connaitre vos besoins et vos attentes pour faire évoluer leurs services à la population.

PARTICIPEZ !

Répondez en 5 minutes au **questionnaire en ligne https://www.ccmedocatlantique.fr** ou en **format papier** dans votre mairie.

MOINS DE 18 ANS ?

Ton avis nous intéresse fortement !
Exprime-toi sur notre site internet via notre **questionnaire spécial jeunes !**

Date limite de réponse : 15 Décembre 2022

Mairie de HOURTIN · Jau-Dignac-et-Loirac · Cartignac Maubuisson · Grayan-et-l'Hôpital · Naujac sur Mer · Saint-Vivien de Médoc · Commune de Queyrac · soulac sur mer · Talais Médoc · Vendays Montalivet · Vensac · Le Verdon sur mer · Ville de Lacanau · Valeyrac